

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 26 Juin

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com



	Lundi 10 Juillet	Présence	Mardi 11 juillet	Présence	Mercredi 12 juillet	Présence
Matin	Création d'une fresque 3/6 ans Jeux de connaissances 3/11 ans Lanternes lumineuses 6/11 ans Peinture préhistorique 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Structure gonflable 3/11 ans Cache-cache 3/6 ans Création de fossiles 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	La chasse aux Mammouths 3/6 ans Création de couronne de laurier 6/11 ans Origami les dragons 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Création de fossiles 3/6 ans Jeu extérieur Sardine 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Structure gonflable 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Rallye photo 6/11 ans Dessine ton mammouth 3/6 ans	<input type="checkbox"/>
	Judi 13 Juillet	Présence	Vendredi 14 juillet			
Matin	Atelier cuisine Sablés dinosaures Crêpes 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Féié			
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Féié			
Après-midi	Création d'armures 3/6 ans Jeux Médiévaux 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Féié			

Date :

Signature :



Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

